

SELAS SCP MORTON & ASSOCIES, Avocats au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélémy 30 Rue Delgrès 97110 POINTE-À-PITRE Tél 0590 82 32 45 Doss n° 20210354-LRM/KL

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE de POINTE A PITRE, Nouveau Palais de Justice 16 rue Dugommier 97110 POINTE A PITRE aura lieu une adjudication LE JEUDI 27 NOVEMBRE 2025 à 10H00

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

À LA DEMANDE:

La société dénommée B-SQUARED INVESTMENTS S.A R.L., Société à responsabilité limitée au capital de 102 000,00 € immatriculée au RCS de LUXEMBOURG sous le n° B261266, dont le siège social est 9, RUE JOSEPH JUNCK L-1839 LUXEMBOURG, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domicilié en cette qualité audit siège. Venant aux droits de la société NACC devenue VERALTIS ASSET MANAGEMENT, SAS au capital de 14 032 410,00 € immatriculée au RCS de PARIS sous le n°407917111, dont le siège social est 37 boulevard Suchet 75016 PARIS 16, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, en vertu d'une attestation de cession de créance et mandat de gestion du 30-04-2022, signifiée le 24-06-2022 et le 30-06-2022. NACC devenue VERALTIS ASSET MANAGEMENT venant elle-même aux droits de la SGBA en vertu d'un extrait de cession de créance en date du 26-10-2018, signifié le 13-07- 2020 et le 19-08-2020.

DESCRIPTION:

Les biens et droits immobiliers situés sur la commune de LAMENTIN consistant en une parcelle de terre cadastrée sous les relations suivantes :

SECTION	NUMÉRO	LIEUDIT	CONTENANCE
AK	126	Crâne	09a 45ca

Sur laquelle est édifiée une construction à usage d'habitation.

Et les 1/34èmes des parcelles cadastrées :

ze les 1/34emes des parcenes eddastrees:					
SECTION	NUMÉRO	LIEUDIT	CONTENANCE		
AK	108	Crâne	07a 42ca		
AK	109	Crâne	55a 67ca		
AK	123	Crâne	00a 82ca		

Formant espaces verts et voirie.

Les constructions se composent d'un appartement au rez-de-chaussée, un à l'étage et une maison.

L'appartement au rez-de-chaussée contient une cuisine, un couloir de distribution, un séjour, un dressing, une salle d'eau, une chambre. Il est occupé par le propriétaire.

L'appartement à l'étage contient un séjour, un couloir de distribution, une kitchenette, une salle d'eau, une chambre. Il est inoccupé.

La maison comprend une terrasse, une cuisine, un couloir de distribution, une chambre, une salle de bains, une salle d'eau, une chambre 2, un wc indépendant, une chambre 3, un séjour, un escalier, une mezzanine. La maison est louée pour un loyer mensuel de 1400 €.

Le tout pour une superficie approximative de 314.26m².

CONDITIONS DE LA VENTE:

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire Nouveau Palais de Justice 16 rue Dugommier 97110 POINTE A PITRE, ou au cabinet de la SELAS SCP MORTON & ASSOCIES <u>sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45</u>.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le JEUDI 27 NOVEMBRE 2025 sur la mise à prix de DEUX CENT SOIXANTE-DIX MILLE EUROS (270 000 ϵ)

Frais en sus.

Fait à POINTE-A-PITRE, le 29 septembre 2025

Signé La SELAS SERVICES CONSEILS PLAIDOIRIES MORTON & ASSOCIES représentée par Maître Louis-Raphaël MORTON